PROCÈS-VERBAL DE LA 3e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES TENUE À DISTANCE LE LUNDI 27 MARS 2023 À 19 H 30

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Le président du conseil d'administration, M. Benoît Méthot, souhaite la bienvenue à tous les membres à cette troisième assemblée générale annuelle complète à distance. Il agira comme président d'assemblée. La secrétaire du conseil d'administration, Mme Noémie Gauthier agira comme secrétaire d'assemblée et sera assistée par Mme Nadyne Chassé, adjointe à la direction générale ainsi que par M. Steeve Chapados, directeur général et secrétaire-adjoint du conseil d'administration. Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée. Le président procède à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 30.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins est présentée.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

La secrétaire présente les modalités qui faciliteront le bon déroulement de l'assemblée et les interactions avec les membres. Elle explique également le processus de votation en direct. Le président procède ensuite à la lecture de la définition de membre de plein droit selon notre règlement.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Le président recommande que Mme Nadyne Chassé et M. Olivier Lacoste agissent comme scrutateurs et déclenche le processus d'adoption auprès des membres de plein droit. Sur proposition dûment faite et appuyée et après avoir pris connaissance du résultat du vote, le président déclare la proposition de nommer Mme Nadyne Chassé et M. Olivier Lacoste, membres de plein droit de la caisse, pour agir à titre de scrutateurs adoptée à l'unanimité.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Le président demande à la secrétaire de présenter l'ordre du jour de l'assemblée. La secrétaire procède à la lecture des points contenus à l'ordre du jour. Le président déclenche le processus d'adoption auprès des membres de plein droit. Sur proposition dûment faite et appuyée et après avoir pris connaissance du résultat du vote, le président déclare la proposition d'adopter l'ordre du jour adoptée à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2022

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, la lecture du procès-verbal ne sera pas faite. Le président déclenche le processus d'adoption auprès des membres de plein droit. Sur proposition dûment faite et appuyée et après avoir pris connaissance du résultat du vote, le président déclare la proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2022 adoptée à l'unanimité.

3. Retour sur l'année 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président procède à la présentation de tous les membres du conseil d'administration. Il procède par la suite à la présentation du rapport du conseil d'administration portant sur les principales réalisations de la caisse de la dernière année ainsi que sur les orientations qu'elle s'est fixées.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président procède à la présentation du bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année. Aucune irrégularité n'a été constatée pour l'année 2022.

3.3 Rapport financier

Une courte vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers du Mouvement Desjardins est présentée. Par la suite, une capsule vidéo démontrant les résultats financiers de la Caisse au 31 décembre 2022 est présentée. Ces informations sont contenues au rapport annuel et affichent notamment un volume d'affaires sous gestion qui totalise 680,2M$, un actif de 283,6M$ en hausse de 3,5% et des excédents avant ristournes aux membres de 1,14M$. Aucune question n'est posée par les membres.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu est présenté sous forme de capsule vidéo. Un total global de 125 811 $ a été distribué en 2022 dont 70 218 $ à partir du FADM et 55 593 $ en dons et commandites. Le directeur général donne des informations additionnelles quant au Fonds d'aide au développement du milieu.

4. Période de questions

Aucune question n'est posée par les membres.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé).

Une vidéo expliquant notre élément distinctif qu'est la ristourne est présentée. Le directeur général procède ensuite à la présentation de la recommandation du conseil d'administration en ce qui a trait à la répartition des excédents annuels qui se détaille comme suit :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres[1]	**721 k$**
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	6 044 k$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM[2]	54 k$
Ajustement net relatif aux ristournes | ANNÉE PRÉCÉDENTE	2 k$
Solde des excédents à répartir | AU 31 DÉCEMBRE 2022	**6 821 k$**
Affectation au FADM	(71) k$
Affectation à la RRE	(2 669) k$
Affectation à la réserve générale	(4 082) k$
Solde des excédents à répartir	**0**

[1] Inclut **609 k$** de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

[2] Net d'impôt

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

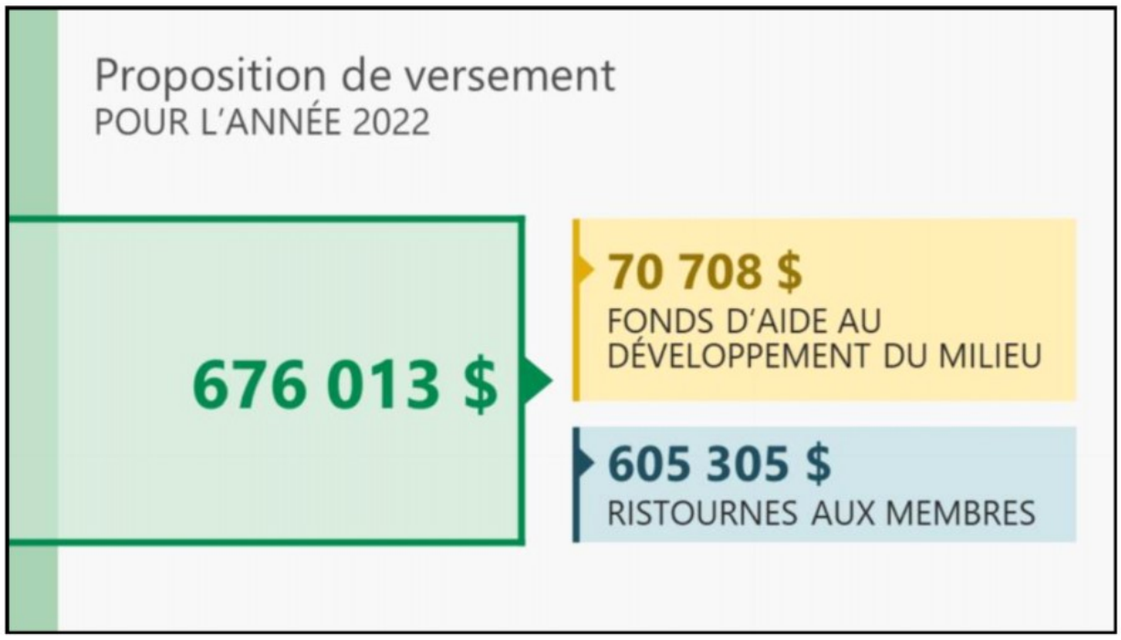

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE **VOLUMES**[1]	TAUX PAR 1 000 $ DE VOLUME PARTICULIERS	TAUX PAR 1 000 $ DE VOLUME ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE $
Comptes	0,58		**54** k$
Épargne et placements			**85** k$
Fonds			**60** k$
Prêts et marges de crédit			**130** k$
RISTOURNE **ASSURANCES**[2]	**23 $**/1 000 $ de prime		**115** k$
RISTOURNE **CARTES DE CRÉDIT**[2]	**0,58 $**/1 000 $ d'achats nets		**34** k$
RISTOURNE **PRODUITS**[2]	Montant de **50 $**[3]		**124** k$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT **EN GESTION DE PATRIMOINE**[2]	Montant de **23 $**/1 000 $ d'honoraires et de commissions		**4** k$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			**606** k$

[1] Soumise au vote lors de l'assemblée.
[2] Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.
[3] Montant pouvant aller jusqu'à 50 $ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Le président déclenche le processus de proposition auprès des membres de plein droit. Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation sur le partage des excédents annuels et les ristournes à être soumise au vote après les présentations et les discussions de la présente assemblée.

5.2 <u>Élection des membres du conseil d'administration</u>

5.2.1. <u>Nomination des officiers pour la période d'élection</u>

En tant que président du conseil d'administration, M. Benoît Méthot agira comme président d'élection comme le prévoit notre règlement. Étant donné que la secrétaire, Mme Noémie Gauthier est une personne candidate, le secrétaire adjoint M. Steeve Chapados agira comme secrétaire d'élection tel que le prévoit le Règlement intérieur de la caisse.

5.2.2. <u>Rapport du comité de mise en candidature</u>

Le président rappelle la démarche du profil collectif enrichi selon les encadrements en vigueur. Le président du Comité de mise en candidature, M. Benoît Méthot, présente le rapport du comité qui mentionne que sur 6 postes à combler, 5 candidatures conformes ont été reçues pendant la période d'appel de candidatures

qui a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 16 janvier 2023 ainsi que les critères recherchés.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Les personnes candidates se présentent à tour de rôle et par ordre alphabétique : M. Renaud Desrosiers, Mme Noémie Gauthier, M. Alex Marin, M. Martin Viens. M. Denis Vigneault était dans l'impossibilité d'être présent à l'assemblée.

5.2.4. Élection par acclamation

Le président présente les candidatures conformes reçues à la caisse dans les délais prévus, soit avant 16 h 00 le 6 février 2023 :

Pour le groupe A – Énergie et Ressources naturelles – Actifs et retraités :
Renaud Desrosiers
Martin Viens
Denis Vigneault

Pour le groupe B – Universel :
Noémie Gauthier
Alex Marin

Étant donné que pour le groupe A : Énergie et Ressources naturelles – Actifs et retraités, le nombre de mises en candidature reçues dans les délais est inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élues par acclamation aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

Pour le groupe A – Énergie et Ressources naturelles – Actifs et retraités :
Renaud Desrosiers
Martin Viens
Denis Vigneault

5.2.5. Élection par votation (vote en différé)

Pour le Groupe B – Universel, nous avons reçu un nombre de candidatures supérieur au nombre total de postes à combler, il y aura élection parmi les deux candidats suivants : Mme Noémie Gauthier et M. Alex Marin. Le vote se fera en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président rappelle que les membres sont appelés à se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes ainsi que sur l'élection des membres au conseil d'administration. Il rappelle également que seuls les membres de plein droit peuvent voter, et ce uniquement par Accès-D en ligne ou mobile. Les membres ont quatre jours pour se prononcer (dès la fin de la rencontre et jusqu'à 23h59 le vendredi 31 mars 2023). À l'issue de cette période, les résultats des votes seront dévoilés sur le site Internet de la caisse dans les 24 à 48 heures suivantes pour mettre fin à l'assemblée à moins d'un vote négatif. L'assemblée sera disponible en réécoute et les documents de référence sont disponibles sur le site Internet de la caisse.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Le président procède au mot de la fin en remerciant les membres de leur participation et félicite les administrateurs nouvellement élus. Il remercie également les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement. L'assemblée est suspendue à 20 h 46.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes :
96,05 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est : Adoptée

Élection des administrateurs :
Mme Noémie Gauthier est élue au Groupe B – Universel.
Conformément à l'article 6.17 du règlement intérieur de la caisse, M. Alex Marin est élu par acclamation au Groupe A - Énergie et Ressources naturelles – Actifs et retraités

Ces résultats ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse le 4 avril 2023 à 9 h 55, l'assemblée est officiellement levée.

Pour fins de statistiques, 40 personnes ont écouté l'AGA en direct, 20 personnes l'ont écoutée en différé et 6 personnes étaient présentes dans la salle lors de la diffusion de l'AGA.

Benoît Méthot	**Noémie Gauthier**
Président	**Secrétaire**